



ZOOM : LES REFORMES EN COURS DANS LE SECTEUR PA

Contexte :

Le secteur du grand âge se transforme au gré des réformes successives. Après la difficile finalisation de la réforme de sa tarification, il s'engage dans une nouvelle phase de transformation, fruit des propositions (entre autres) du rapport Libault. La logique domiciliaire semble aujourd'hui résolument dicter la transformation de l'offre médicosociale du secteur du grand âge. Pour autant, une focale haute sur les enjeux actuels du secteur laisse à percevoir la nécessité d'un travail de maillage entre établissements, services et solutions intermédiaires. À cela s'ajoute un enjeu de taille que les réformes tentent d'endiguer : les difficultés d'attractivité du secteur, et pour cause, sans professionnels quel devenir pour les établissements et services accompagnant des personnes âgées ?

Objectifs / compétences visées

- ◆ S'approprier les grandes lignes des différentes réformes qui redessinent le secteur du grand âge
- ◆ Comprendre les impacts des réformes sur les établissements et services, les professionnels et les personnes accompagnées
- ◆ Identifier les points de vigilance et les leviers qu'offrent ces réformes

Contenu

- ◆ Les fondamentaux du secteur médico-social - Personnes âgées
 - Chronologie des étapes clés qui ont modélisé l'offre d'aujourd'hui
- ◆ Loi d'adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)
 - Les principales mesures législatives et réglementaires
 - Une mise en œuvre mouvementée de la réforme tarifaire
 - Les incidences concrètes sur les ESMS PA : focus sur les contrats de séjour et le CPOM
- ◆ La future loi "Générationnaires solidaires"
 - Les crises successives
 - Les rapports successifs : focus sur le rapport Libault
 - Entre espoirs et réalités : que peut-on attendre de ce projet de loi ?
 - En attendant la grande loi...

Parcours de formation mutualisé,
en partenariat avec :



Date(s) et lieux :

15 juin 2022 – 9h00-12h00 – classe virtuelle

Durée :

0,5 j – 3 heures

Tarif inter (hors repas) :

107 € - Adhérents / 195 € Non Adhérent

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Tout salarié intervenant dans le secteur PA

Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Échanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Animation en visio-conférence via Teams ou LMS

Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Méthodes et modalités d'évaluation :

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenants :

Angélique THERON conseillère technique

Autonomie, politiques du grand Âge du domicile à l'URIOPSS OCCITANIE.

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

5 personnes